



## Défense des Enfants International

### XIII<sup>ème</sup> Assemblée Générale

10 et 11 novembre 2022

Nouakchott, Mauritanie

## XIII<sup>ème</sup> AGI de DEI

### DECLARATION

#### Défense des Enfants International élit Khaled Quzmar comme nouveau Président, et adopte un nouveau Cadre Stratégique pour 2022-2026

L'Assemblée générale internationale (AGI) de [Défense des Enfants International \(DEI\)](#), qui est composée de sections nationales et de membres associés dans 30 pays, s'est réunie lors de sa treizième session à Nouakchott, en Mauritanie, les 10 et 11 novembre 2022.

A cette occasion, l'AGI a élu un nouveau Président, M. Khaled Quzmar de DEI-Palestine et un nouveau Conseil Exécutif International (CEI) pour diriger le Mouvement de 2022 à 2026. La composition du nouveau CEI est la suivante : Président M. Khaled Quzmar (DEI-Palestine) ; Trésorière Mme Mirjam Elisabeth Blaak (DEI-Pays-Bas) ; M. Ibrahim Simpore (DEI-Burkina Faso) ; Mme Rouguiatou Diallo (DEI-Guinée) ; Mme Margaret Tuite (DEI-Belgique) ; Mme Manal Eid (DEI-Liban).

Khaled Quzmar a rejoint DEI-Palestine en 1995 en tant qu'avocat représentant des enfants palestiniens devant les tribunaux militaires israéliens. Il a été élu vice-président de DEI en 2017. Il a contribué au développement du mouvement de DEI au niveau international et dans la région MENA, malgré des circonstances difficiles, le rétrécissement de l'espace de la société civile et les conflits armés. Quzmar est le directeur général de Défense des Enfants International-Palestine. Il est spécialiste des questions de justice pour les enfants et des violations graves des droits des enfants pendant les conflits armés. Il a obtenu un LL.M en droit international des droits de l'homme au Centre irlandais des droits de l'homme de l'Université nationale d'Irlande à Galway.

Sous sa présidence à DEI, la mise en œuvre de la [Convention internationale des Nations unies relative aux droits de l'enfant](#) continuera d'être au cœur de la mission de DEI. Le Mouvement a joué un rôle clé dans la rédaction de [l'étude mondiale des Nations unies sur les enfants privés de liberté](#) (2019), et le récent [Forum mondial sur la justice pour les enfants](#) a conçu une feuille de route pour promouvoir la mise en œuvre des recommandations de l'étude. Ce document collaboratif impliquant toutes les parties prenantes (agences de l'ONU, société civile, universitaires, praticiens et gouvernements...) sera officiellement lancé en janvier 2023 et ouvrira la voie à la mise en œuvre et à la promotion des recommandations de l'étude mondiale dans les deux années à venir (2023-2024).

L'Assemblée a également adopté deux résolutions soumises par les sections de DEI dans la région MENA : une [résolution](#) soumise par DEI-Palestine, appelant le gouvernement israélien à cesser immédiatement l'agression des enfants palestiniens, et à annuler sa décision désignant les organisations de la société civile en Palestine comme des organisations terroristes. DEI-Yémen a soumis une [résolution](#) appelant à la fin de la guerre, à cesser de vendre des armes aux parties en conflit, à garantir l'accès de la population à l'aide d'urgence, afin de permettre aux enfants yéménites de retourner à l'école dans un environnement sûr.

L'Assemblée générale internationale a accordé le statut de membre à part entière à deux sections nationales provisoires de Défense des Enfants International, qui sont : DEI-Trinité-et-Tobago et DEI-

**Déclaration de Défense des Enfants International - XIII<sup>ème</sup> Assemblée générale internationale  
10 et 11 novembre 2022, Nouakchott, Mauritanie**

Zambie. Avec ces nouvelles sections nationales, Défense des Enfants International est maintenant forte de 29 sections nationales et d'un membre associé dans le monde entier.

L'Assemblée générale internationale a également été l'occasion pour le mouvement de se réunir en personne afin de faire le point sur les réalisations et les défis passés, tout en se tournant vers l'avenir et en réfléchissant à ce qui attend le mouvement. Le monde a changé de façon spectaculaire depuis la création de DEI en 1979 et continue de le faire à une vitesse toujours plus grande.

Pour que le Mouvement reste pertinent et adapte son travail programmatique, l'AGI a adopté un [nouveau Cadre stratégique 2022-2026](#) qui définit les actions clés pour améliorer les droits de l'enfant au cours des quatre prochaines années. Le Cadre stratégique réaffirme l'engagement historique de DEI en faveur de la justice pour les enfants comme la priorité absolue régissant toutes les activités de DEI.

**L'égalité des sexes** et la **participation des enfants** avaient été adoptées comme des priorités transversales au cours du Cadre précédent, et il a été décidé que ces deux domaines continueraient à être intégrés dans les diverses activités décrites dans le nouveau Cadre stratégique, car ils doivent toujours être prioritaires dans toutes les actions, activités et opérations.

Le nouveau Cadre stratégique se concentre sur quatre priorités qui guideront et soutiendront les sections nationales de DEI dans leurs efforts :

- **[Enfants privés de liberté](#)** - DEI s'efforcera de défendre le droit des enfants à la liberté individuelle et cherchera à réduire radicalement le nombre d'enfants privés de liberté en promouvant la déjudiciarisation, la médiation et les mesures non privatives de liberté pour les enfants. DEI continuera à co-présider le [panel des ONG sur les enfants privés de liberté](#) afin de s'assurer que cette question reste à l'ordre du jour international. DEI s'engagera également à promouvoir la mise en œuvre de la feuille de route pour l'action 2023-2024 sur les enfants privés de liberté.
- **[Violence contre les enfants](#)** - DEI continuera à défendre le droit des enfants à être libérés de toutes formes de violence, à aider à prévenir et à éliminer toutes les formes de violence contre les enfants, et à s'assurer que les survivants ont accès à la justice, aux recours et à la guérison.
- **[Enfants en situations de migration](#)** - DEI s'efforcera de défendre les enfants en situations de migration, qui sont confrontés à des défis variables propres à leur situation individuelle et à leur statut (perçu), afin de s'assurer qu'ils bénéficient de mesures de protection appropriées (notamment pour les protéger de la violence institutionnelle) et qu'ils ont les moyens de faire valoir leurs droits.
- **[Enfants affectés par les conflits armés](#)** - DEI défendra les droits des enfants à ne pas être recrutés ou utilisés dans les hostilités et, lorsqu'ils le sont, à assurer leur réhabilitation et leur réintégration dans la société, notamment en vue d'être des acteurs du changement et de la consolidation de la paix pendant et après les conflits.

Une action conjointe coordonnée reste la réponse collective de base de DEI pour faire respecter la [Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant](#), les valeurs universelles, le droit international et l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le développement du Cadre stratégique a été le fruit d'un processus consultatif complet : chaque région de DEI (Afrique, Amériques, Europe, MENA) a conçu ses plans d'action régionaux en se concentrant sur des activités et résultats concrets qui seront menés au niveau régional et national. Cela permet à chaque région de prendre en compte les différents contextes nationaux dans lesquels elle travaille et d'identifier les actions les plus appropriées pour faire avancer les droits de l'enfant.

- **Afrique** - Malgré le fait que les pays africains ont fait des progrès significatifs dans les réformes politiques, la mise en œuvre des politiques a été limitée en raison de la faiblesse des institutions et du maintien de pratiques socioculturelles et de normes traditionnelles qui sapent particulièrement les principes d'égalité des sexes et les normes des droits de l'enfant. A cet égard, DEI-Afrique fera campagne pour l'interdiction législative et l'abolition des pratiques traditionnelles néfastes telles que les Mutilations Génitales Féminines (MGF) et le mariage des enfants. Les réformes institutionnelles qui répondent aux besoins des enfants en accord avec des politiques fortes et adaptées aux enfants

**Déclaration de Défense des Enfants International - XIII<sup>ème</sup> Assemblée générale internationale  
10 et 11 novembre 2022, Nouakchott, Mauritanie**

sont cruciales. De plus, avec l'augmentation de la population des jeunes en Afrique, il est impératif d'investir dans l'éducation, la prévention de la violence et d'engager pleinement les jeunes dans la prise de décision et les programmes de développement en tant que partenaires actifs et pas seulement en tant que bénéficiaires passifs. Trois sections africaines (DEI-Sierra Leone, Liberia et Ghana) travaillent sur le projet [« She Leads »](#), un programme conjoint de cinq ans visant à accroître l'influence des filles et des jeunes femmes sur la prise de décision et la transformation des normes de genre dans les institutions formelles et informelles.

- **Amériques** - En plus des effets négatifs de la pandémie de COVID-19, les Amériques, région qui présente le plus haut niveau d'inégalité dans la répartition des revenus et le plus haut taux de violence au monde, ont également connu une augmentation de l'extrême pauvreté. Les organisations de la société civile sont confrontées au rétrécissement de l'espace démocratique, y compris les sections de DEI, ce qui entraîne la diminution des possibilités de financement, asséchant leurs ressources financières, menaçant ainsi leur simple existence. Pour atteindre les objectifs du cadre stratégique, DEI-Amériques va :
  - Promouvoir des stratégies axées sur l'environnement, le genre et l'ethnie pour lutter contre la violence sexuelle, la torture et les châtiments corporels à l'encontre des enfants, afin que les États adoptent des mesures pour prévenir et inverser ces violations des droits humains des enfants.
  - Plaider pour le respect des normes internationales en matière de justice pénale pour les enfants et pour l'adaptation de la législation nationale, tout en donnant la priorité à la justice réparatrice.
  - Renforcer les espaces de participation des enfants, afin que leurs contributions soient prises en compte dans les politiques publiques.
  - Appeler les agences des Nations Unies et les donateurs internationaux à soutenir les sections de DEI pour les aider à sortir des conditions difficiles dans lesquelles elles vivent.
- **Europe** - Les sept sections nationales européennes prévoient de continuer à mettre l'accent sur la justice pour les enfants, en s'appuyant sur les travaux précédents et en tenant compte du cadre juridique et politique européen. Le [Réseau européen pour une justice adaptée aux enfants \(CFJ-EN\)](#) servira de cadre à un large éventail d'actions. D'autres actions couvrent toutes les priorités stratégiques de DEI, avec un fort accent sur le renforcement des capacités pour la réalisation des droits de l'enfant, notamment pour le droit de l'enfant à la liberté de toute forme de violence et pour les enfants en mouvement. Les effets de la guerre en Ukraine sur les droits de l'enfant seront surveillés et, dans la mesure du possible, atténués. Enfin, étant donné les défis auxquels sont confrontés la société civile et les défenseurs des droits humains, l'Europe met fortement l'accent sur la coopération avec les autres régions de DEI et également sur la gouvernance, y compris la diversification du financement et le suivi, l'évaluation et la formation.
- **Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA)** – DEI-MENA travaillera collectivement pour développer et mettre en œuvre des interventions de base à travers plusieurs stratégies intégrées. Ces stratégies comprendront principalement les [centres de défense socio-juridique](#) (SLDC), le suivi et le plaidoyer, ainsi que l'autonomisation des enfants en tant que défenseurs des droits de l'homme. Le modèle SLDC va au-delà du soutien sociojuridique, il s'agit d'une approche holistique qui produit également un plaidoyer basé sur des preuves et garantit la participation des enfants. Ce modèle sera étendu pour inclure toutes les sections de DEI-MENA, tout en s'appuyant sur les meilleures pratiques et le partage d'expériences positives. Par le biais du suivi et du plaidoyer, DEI-MENA collectera des preuves sur les questions relatives aux droits de l'enfant et mettra en œuvre des actions de plaidoyer pour obliger les responsables au niveau régional de rendre des comptes. D'autre part, afin d'assurer une participation significative des enfants, la région équippa les enfants de connaissances et de compétences, afin qu'ils puissent agir en tant que défenseurs des droits humains et faire pression sur les responsables au niveau régional. Une attention particulière sera

**Déclaration de Défense des Enfants International - XIII<sup>ème</sup> Assemblée générale internationale  
10 et 11 novembre 2022, Nouakchott, Mauritanie**

accordée à l'égalité des sexes et à la promotion de la participation des filles aux processus décisionnels.

Le [Cadre stratégique de DEI](#) est une feuille de route qui guidera l'ambition collective du Mouvement pour la période 2022-2026 afin d'améliorer l'accès à la justice pour tous les enfants. Sur la base de ce Cadre, DEI renforcera son travail et développera sa capacité à faire progresser et à protéger les droits de l'enfant à l'échelle mondiale, en étroite coopération avec ses sections nationales dans le monde entier. Dans un contexte de changement climatique, de conflits armés, de précarité économique croissante et de menaces pour les défenseurs des droits humains et de l'enfant dans un espace civil qui se réduit, le combat de DEI pour une vie décente dans la paix et la justice pour tous les enfants est plus significatif que jamais.